



Rapport moral de la présidente 2015

En 2015, l'ACMA s'est attelée à la mise en place d'une convention de partenariat avec Muséal, la DRAC, la Région Alsace, les départements du Haut-Rhin et du Bas-Rhin ainsi que le CNFPT Alsace Moselle pour la mise en place de formations répondant aux besoins des musées de la région. L'accouchement fut long et laborieux mais les 7 partenaires ont fait preuve d'engagement et ont été convaincus de la nécessité d'une telle initiative vis-à-vis des personnes en charge des musées. Malheureusement, malgré un sondage préalable sur les besoins et les envies de formations qui étaient nombreux, les inscriptions n'ont pas suivi. Nous avons relancé le processus pour 2016 à la fin de l'année 2015 avec nos partenaires.

En 2015 nous avons continué à travailler sur l'amélioration du site des musées d'Alsace en mettant en ligne la version responsive design, autrement dit l'adaptation du site pour smart phones et tablettes. Nous avons bénéficié du soutien de la DRAC Alsace et de la Région Alsace et nous les en remercions vivement.

Fin 2015, les élections régionales et les remaniements administratifs autour de la nouvelle grande région Alsace Champagne Ardenne Lorraine nous laissent dans de nombreuses incertitudes quant à l'avenir de nos musées et aux perspectives qui s'offriront (ou pas) à eux.

Le souci constant vis-à-vis de l'avenir de nos métiers reste entier. Aurons-nous encore dans l'avenir la possibilité d'assurer nos missions de conservation, recherche et diffusion du patrimoine ? Le marasme dans lequel se trouvent de nombreux musées ne doit pas nous décourager et nous faire baisser les bras. 2016 est à mon sens une année charnière et nous redoubleront de vigilance afin de faire entendre la voix des musées.

Catherine Fuchs
Présidente de l'ACMA
22 avril 2016